

Fonds équilibré canadien Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série A du Fonds équilibré canadien Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre représentant, communiquez avec Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242, par courriel à info@portlandic.com, ou visitez le site web désigné du Fonds www.portlandic.com.

Avant d'investir dans un fonds, songez à la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Depuis le 1^{er} juin 2022, tous les nouveaux achats de parts de série A du Fonds sont effectués aux termes de l'option frais d'acquisition initiaux, et ces parts sont offertes à tous les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers admissibles (par exemple, les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers de plein exercice). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le prospectus simplifié du Fonds ou communiquer avec votre courtier.

Bref aperçu

Code du Fonds :	PTL300/PTL305/PTL310	Gestionnaire du Fonds :	Conseils en placements Portland Inc.
Date de création du fonds :	31 octobre 2012	Gestionnaire de portefeuille :	Conseils en placements Portland Inc.
Valeur totale au 29 février 2024 :	31 572 501 \$	Placement minimal :	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,54%		

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenu et de gains en capital, principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de participation canadiens. Le Fonds cherche à procurer un revenu et une croissance du capital, tout en atténuant la volatilité des actions, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions, decertificats américains d'actions étrangères, de titres à revenu fixe, d'actions privilégiées, d'options et de fonds négociés en bourse. Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers d'une manière compatible avec son objectif de placement.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 février 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

10 principaux placements (29 février 2024)

1.	Canadian Imperial Bank of Commerce	9,97 %
2.	The Bank of Nova Scotia	9,79 %
3.	Royal Bank of Canada	9,30 %
4.	The Toronto-Dominion Bank	8,00 %
5.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,89 %
6.	Citigroup Inc.	7,59 %
7.	AT&T Inc.	7,28 %
8.	Verizon Communications Inc.	6,42 %
9.	Nutrien Ltd.	5,12 %
10.	Magna International Inc.	4,64 %

Les 10 principaux titres forment 76,00 % du Fonds

Total des placements	18
-----------------------------	-----------

Répartition des placements (29 février 2024)

Secteur	
Finance	47,76 %
Services de communication	13,70 %
Fonds négociés en bourse	11,30 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,89 %
Matériaux	5,12 %
Consommation discrétionnaire	4,64 %
Soins de santé	4,54 %
Services aux collectivités	2,81 %
Industrie	1,72 %
Énergie	0,83 %
Contrats à terme en devises	-0,01 %
Autres actifs (passifs) nets	-0,30 %

Répartition géographique

Canada	64,87 %
États-Unis	25,83 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,89 %
Îles Caïmans	1,72 %
Contrats de change à terme	-0,01 %
Autres actifs (passifs) nets	-0,30 %

Fonds équilibré canadien Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

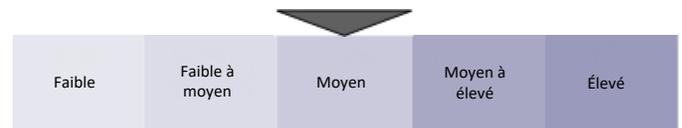
Aucune garantie

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.

Risque

Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant de **moyenne**.

Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.



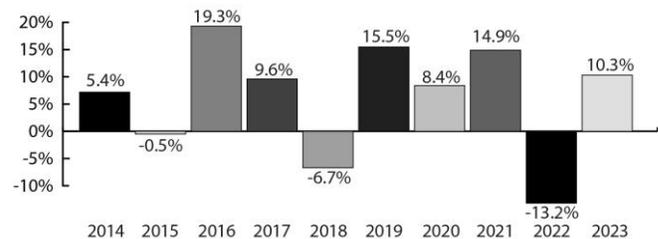
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans son prospectus simplifié.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série A du Fonds depuis 10 dernières années civiles, après déduction des frais du Fonds. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements d'une année à l'autre

Ce graphique indique le rendement des parts de série A pour des 10 dernières années civiles. La valeur du Fonds a baissé trois fois pendant des 10 dernières années civiles. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques du Fonds par le passé. Cela n'indique cependant pas quelle sera la performance future du Fonds.



Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas

Ce tableau indique les meilleurs et les pires rendements des parts de série A du Fonds sur trois mois pendant des 10 dernières années au 29 février 2024. Les meilleurs et les pires rendements de trois mois pourront être différents à l'avenir. Voyez combien de pertes vous pouvez vous permettre d'absorber pendant une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
Meilleur rendement	21,2 %	29/01/2021	La valeur de votre placement augmenterait à 1 212 \$
Pire rendement	-18,7 %	31/03/2020	La valeur de votre placement baisserait à 813 \$

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de série A du Fonds a atteint 5,7 % au cours des 10 dernières années. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans des parts de série A du Fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait 1 747 \$ au 29 février 2024.

À qui ce Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent la croissance de leur capital à long terme avec des placements dans des actions et des valeurs à revenu fixe canadiennes;
- acceptent certaines variations de rendement;
- investissent à moyen et long terme.

 N'investissez pas dans ce Fonds si vous avez besoin d'une source de revenus stables.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte le Fonds, notamment sur votre quote-part des distributions du Fonds (que celles-ci soient réinvesties ou non), ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de vos parts du Fonds. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que vous déteniez ou non les parts du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds distribue (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). Un régime enregistré (comme un régime enregistré d'épargne-retraite) qui détient des parts du Fonds ne sera généralement pas imposé sur les gains distribués par le Fonds ni sur tout produit d'un rachat.

Fonds équilibré canadien Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Si vous détenez vos parts du Fonds hors d'un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des distributions du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, que les distributions vous aient été versées en espèces ou que vous les ayez réinvesties. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds, séries et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition initiaux

Souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux	0 % à 6 % du montant que vous achetez	0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ achetée	<ul style="list-style-type: none"> Vous négociez avec votre société de courtage le taux de commission que vous paierez lors de l'achat de parts. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi. La commission est versée à votre société de courtage.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2023, les frais de la série étaient de 2,57 % de sa valeur. Cela correspond à 26 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	2,54 %
Ratio des frais de transactions (RFT) Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,03 %
Frais du Fonds	2,57 %

Autres renseignements sur les commissions de suivi

Les commissions de suivi sont des commissions répétitives. Elles sont payées aussi longtemps que vous détenez le Fonds. Elles sont liées aux services et/ou aux conseils qui vous sont fournis par votre représentant et/ou une société de courtage admissible. Le gestionnaire paie les commissions de suivi à la société de courtage admissibles. Elles sont versées à même les frais de gestion du Fonds et basées sur la valeur de votre placement.

Souscription	Montant des commissions de suivi	
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)
Frais d'acquisition initiaux	1,0 % de la valeur de votre placement	10,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/d'échange	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.

Fonds équilibré canadien Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou du document l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Conseils en placements Portland Inc.

1375 Kerns Road, Suite 100
Burlington (Ontario) L7P 4V7
Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : info@portlandic.com

Site web désigné : www.portlandic.com

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.securities-administrators.ca.

Fonds équilibré canadien Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série F du Fonds équilibré canadien Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre courtier, communiquez avec Conseils en placement Portland Inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242 ou transmettez-lui un courriel à info@portlandic.com ou visitez le site web désigné du Fonds www.portlandic.com.

Avant d'investir dans un fonds, songez à la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Depuis le 1^{er} juin 2022, les parts de série F peuvent être achetées par des investisseurs (dont les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers exécutants) pour qui nous n'engageons pas de frais de placement, comme des commissions de suivi. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le prospectus simplifié du Fonds.

Bref aperçu

Code du Fonds :	PTL002	Gestionnaire du Fonds :	Conseils en placements Portland Inc.
Date de création du fonds :	31 octobre 2012	Gestionnaire de portefeuille :	Conseils en placements Portland Inc.
Valeur totale au 29 février 2024 :	31 572 501 \$	Placement minimal :	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,42 %		

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenu et de gains en capital, principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de participation canadiens. Le Fonds cherche à procurer un revenu et une croissance du capital, tout en atténuant la volatilité des actions, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions, de certificats américains d'actions étrangères, de titres à revenu fixe, d'actions privilégiées, d'options et de fonds négociés en bourse. Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers d'une manière compatible avec son objectif de placement.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 février 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

10 principaux placements (29 février 2024)

1.	Canadian Imperial Bank of Commerce	9,97 %
2.	The Bank of Nova Scotia	9,79 %
3.	Royal Bank of Canada	9,30 %
4.	The Toronto-Dominion Bank	8,00 %
5.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,89 %
6.	Citigroup Inc.	7,59 %
7.	AT&T Inc.	7,28 %
8.	Verizon Communications Inc.	6,42 %
9.	Nutrien Ltd.	5,12 %
10.	Magna International Inc.	4,64 %

Les 10 principaux titres forment 76,00 % du Fonds

Total des placements	18
-----------------------------	-----------

Répartition des placements (29 février 2024)

Secteurs

Finance	47,76 %
Services de communication	13,70 %
Fonds négociés en bourse	11,30 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,89 %
Matériaux	5,12 %
Consommation discrétionnaire	4,64 %
Soins de santé	4,54 %
Services aux collectivités	2,81 %
Industrie	1,72 %
Énergie	0,83 %
Contrats à terme en devises	-0,01 %
Autres actifs (passifs) nets	-0,30 %

Répartition géographique

Canada	64,87 %
États-Unis	25,83 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,89 %
Îles Caïmans	1,72 %
Contrats de change à terme	-0,01 %
Autres actifs (passifs) nets	-0,30 %

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.

Risque

Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant de **moyenne**.

Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.



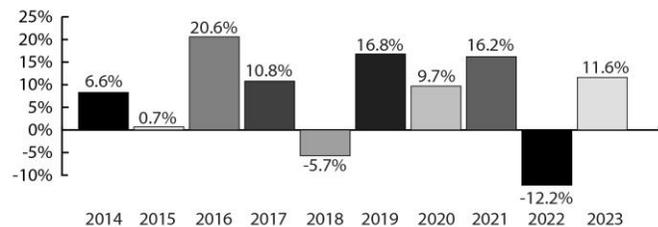
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans son prospectus simplifié.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série F du Fonds depuis 10 dernières années civiles, après déduction des frais du Fonds. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements d'une année à l'autre

Ce graphique indique le rendement des parts de série F pour des 10 dernières années civiles. La valeur du Fonds a baissé deux fois pendant des 10 dernières années civiles. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques du Fonds par le passé. Cela n'indique cependant pas quelle sera la performance future du Fonds.



Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas

Ce tableau indique les meilleurs et les pires rendements des parts de série F du Fonds sur trois mois pendant des 10 dernières années au 29 février 2024. Les meilleurs et les pires rendements pourront être différents à l'avenir. Voyez combien de pertes vous pouvez vous permettre d'absorber pendant une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
Meilleur rendement	21,5 %	29/01/2021	La valeur de votre placement augmenterait à 1 215 \$
Pire rendement	-18,5 %	31/03/2020	La valeur de votre placement baisserait à 815 \$

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de série F du Fonds a atteint 6,9 % au cours des 10 dernières années. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans des parts de série F du Fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait 1 961 \$ au 29 février 2024.

À qui ce Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent la croissance de leur capital à long terme avec des placements dans des actions et des valeurs à revenu fixe canadiennes;
- acceptent certaines variations de rendement;
- investissent à moyen et long terme.

 N'investissez pas dans ce Fonds si vous avez besoin d'une source de revenus stables.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte le Fonds, notamment sur votre quote-part des distributions du Fonds (que celles-ci soient réinvesties ou non), ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de vos parts du Fonds. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que vous déteniez ou non les parts du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds distribue (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). Un régime enregistré (comme un régime enregistré d'épargne-retraite) qui détient des parts du Fonds ne sera généralement pas imposé sur les gains distribués par le Fonds ni sur tout produit d'un rachat.

Si vous détenez vos parts du Fonds hors d'un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des distributions du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, que

Fonds équilibré canadien Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

les distributions vous aient été versées en espèces ou que vous les ayez réinvesties. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds, séries et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Au lieu de payer des frais de vente, vous payez une redevance à la société de votre courtier, qui est négociée entre vous et la société de votre courtier. Aucuns frais d'acquisition ne sont applicables à cette série du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2023, les frais de la série étaient de 1,45 % de sa valeur. Cela correspond à 15 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	1,42 %
Ratio des frais de transactions (RFT) Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,03 %
Frais du Fonds	1,45 %

Autres renseignements sur les commissions de suivi

Aucune commission de suivi n'est applicable à cette série du Fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/d'échange	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.
Frais de la série F	Vous pouvez payer une redevance, qui est négociée entre vous et la société de votre représentant et versée directement à la société de votre courtier. En général, les investisseurs qui achètent cette série du Fonds participent à un programme sur la base des frais admissibles auprès de la société de leur courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou du document l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Conseils en placements Portland Inc.

1375 Kerns Road, Suite 100
Burlington (Ontario) L7P 4V7
Appel sans frais : 1-888-710-4242
Courriel : info@portlandic.com

Site web désigné : www.portlandic.com

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.securities-administrators.ca.

Fonds équilibré mondial Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série A du Fonds équilibré mondial Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre représentant, communiquez avec Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242, par courriel à info@portlandic.com, ou visitez le site web désigné du Fonds www.portlandic.com.

Avant d'investir dans un fonds, songez à la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Depuis le 1^{er} juin 2022, tous les nouveaux achats de parts de série A du Fonds sont effectués aux termes de l'option frais d'acquisition initiaux, et ces parts sont offertes à tous les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers admissibles (par exemple, les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers de plein exercice). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le prospectus simplifié du Fonds ou communiquer avec votre courtier.

Bref aperçu

Code du Fonds :	PTL531/PTL532/PTL533	Gestionnaire du Fonds :	Conseils en placement Portland Inc.
Date de création du fonds :	19 décembre 2013*	Gestionnaire de portefeuille :	Conseils en placement Portland Inc.
Valeur totale au 29 février 2024 :	2 314 688\$	Distributions :	Distributions mensuelles de 5 % environ par année basées sur la VL de clôture de l'exercice précédent des séries de parts
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,31 %	Placement minimal :	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)

*Avis : Avant le 17 décembre 2013, le Fonds était un fonds à capital fixe dont les parts étaient offertes à la vente en vertu d'un prospectus daté du 25 janvier 2005.

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements total aux à long terme positifs, composés de revenu et de gains en capital, principalement per des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de participation mondiaux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 février 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

10 principaux placements (29 février 2024)

1.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,49 %
2.	Johnson & Johnson	4,75 %
3.	Walmart Inc.	4,64 %
4.	Coloplast A/S	4,59 %
5.	McDonald's Corporation	4,46 %
6.	The Procter & Gamble Company	3,73 %
7.	Genuine Parts Company	3,60 %
8.	Linde PLC	3,47 %
9.	PepsiCo, Inc.	3,22 %
10.	Compass Group PLC	3,21 %

Les 10 principaux titres forment 49,16 % du Fonds

Total des placements 36

Répartition des placements (29 février 2024)

Secteur	
Biens de consommation de base	30,38 %
Soins de santé	16,53 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,49 %
Consommation discrétionnaire	11,27 %
Services aux collectivités	11,26 %
Matériaux	4,99 %
Industrie	4,95 %
Finance	3,81 %
Immobilier	2,04 %
Fonds négociés en bourse	1,56 %
Autres actifs (passifs) nets	-0,28 %

Répartition géographique

États-Unis	55,72 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,49 %
Royaume-Uni	9,69 %
Suisse	6,87 %
Danemark	4,59 %
Canada	4,00 %
Irlande	3,47 %
France	2,45 %
Autres actifs (passifs) nets	-0,28 %

Fonds équilibré mondial Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.

Risque

Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant de **faible à moyenne**.

Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.



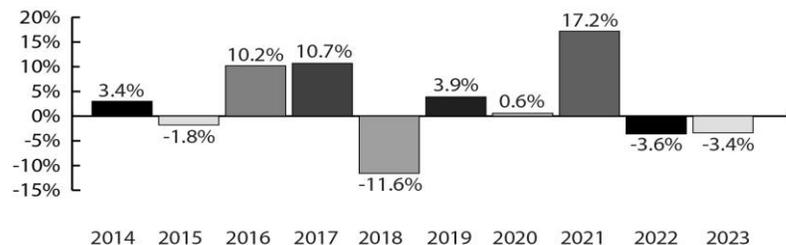
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans son prospectus simplifié.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série A du Fonds depuis 10 dernières années civiles, après déduction des frais du Fonds. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements d'une année à l'autre

Ce graphique indique le rendement des parts de série A lors des 10 dernières années civiles. La valeur du Fonds a baissé quatre fois pendant les 10 dernières années civiles. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques du Fonds par le passé. Cela n'indique cependant pas quelle sera la performance future du Fonds.



Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas

Ce tableau indique les meilleurs et les pires rendements des parts de série A du Fonds sur trois mois pendant les 10 dernières années au 29 février 2024. Les meilleurs et les pires rendements pourront être différents à l'avenir. Voyez combien de pertes vous pouvez vous permettre d'absorber pendant une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
Meilleur rendement	16,0 %	28/02/2013	La valeur de votre placement augmenterait à 1 160 \$
Pire rendement	-12,,1 %	31/12/2018	La valeur de votre placement baisserait à 879 \$

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de série A du Fonds a été de 2,4 % au cours des 10 dernières années. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans des parts de série A du Fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait 734 \$ au 29 février 2024.

À qui ce Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent la croissance de leur capital à long terme avec des placements dans des actions et valeurs à revenu fixe mondiales;
- acceptent certaines variations de rendement;
- investissent à moyen et long terme;
- désirent des distributions mensuelles stables.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte le Fonds, notamment sur votre quote-part des distributions du Fonds (que celles-ci soient réinvesties ou non), ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de vos parts du Fonds. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que vous déteniez ou non les parts du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds distribue (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). Un régime enregistré (comme un régime enregistré d'épargne-retraite) qui détient des parts du

Fonds équilibré mondial Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

 N'investissez pas dans ce Fonds si vous recherchez une croissance du capital avec une stratégie de placement en actions seulement.

Fonds ne sera généralement pas imposé sur les gains distribués par le Fonds ni sur tout produit d'un rachat.

Si vous détenez vos parts du Fonds hors d'un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des distributions du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, que les distributions vous aient été versées en espèces ou que vous les ayez réinvesties. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds, séries et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition initiaux

Souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux	0 % à 6 % du montant que vous achetez	0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ achetée	<ul style="list-style-type: none"> Vous négociez avec votre société de courtage le taux de commission que vous paierez lors de l'achat de parts. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi. La commission est versée à votre société de courtage.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2023, les frais de la série étaient de 2,32 % de sa valeur. Cela correspond à 23 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	2,31 %
Ratio des frais de transactions (RFT) Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,01 %
Frais du Fonds	2,32 %

Autres renseignements sur les commissions de suivi

Les commissions de suivi sont des commissions répétitives. Elles sont payées aussi longtemps que vous détenez le Fonds. Elles sont liées aux services et/ou aux conseils qui vous sont fournis par votre représentant et/ou une société de courtage admissible. Le gestionnaire verse les commissions de suivi à la société de courtage admissibles. Elles sont versées à même les frais de gestion du Fonds et basées sur la valeur de votre placement.

Souscription	Montant des commissions de suivi	
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)
Frais d'acquisition initiaux	1,0 % de la valeur de votre placement	10,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/d'échange	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.

Fonds équilibré mondial Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou du document l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Conseils en placements Portland Inc.

1375 Kerns Road, Suite 100
Burlington (Ontario) L7P 4V7
Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : info@portlandic.com
Site web désigné : www.portlandic.com

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.securities-administrators.ca.

Conseils en placement Portland 4s tune marque déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne 4s tune marque déposée de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Fonds équilibré mondial Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série F du Fonds équilibré mondial Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre représentant, communiquez avec Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242, par courriel à info@portlandic.com, ou visitez le site web désigné du Fonds www.portlandic.com.

Avant d'investir dans un fonds, songez à la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Depuis le 1^{er} juin 2022, les parts de série F peuvent être achetées par des investisseurs (dont les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers exécutants) pour qui nous n'engageons pas de frais de placement, comme des commissions de suivi. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le prospectus simplifié du Fonds.

Bref aperçu

Code du Fonds :	PTL010	Gestionnaire du Fonds :	Conseils en placement Portland Inc.
Date de création du fonds :	19 décembre 2013*	Gestionnaire de portefeuille :	Conseils en placement Portland Inc.
Valeur totale au 29 février 2024 :	2 314 688 \$	Distributions :	Distributions mensuelles de 5 % environ par année basées sur la VL de clôture de l'exercice précédent des séries de parts
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,17 %	Placement minimal :	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)

*Avis : Avant le 17 décembre 2013, le Fonds était un fonds à capital fixe dont les parts étaient offertes à la vente en vertu d'un prospectus daté du 25 janvier 2005.

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements total aux à long terme positifs, composés de revenu et de gains en capital, principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de participation mondiaux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 février 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

10 principaux placements (29 février 2024)

1.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,49 %
2.	Johnson & Johnson	4,75 %
3.	Walmart Inc.	4,64 %
4.	Coloplast A/S	4,59 %
5.	McDonald's Corporation	4,46 %
6.	The Procter & Gamble Company	3,73 %
7.	Genuine Parts Company	3,60 %
8.	Linde PLC	3,47 %
9.	PepsiCo, Inc.	3,22 %
10.	Compass Group PLC	3,21 %

Les 10 principaux titres forment 49,16 % du Fonds

Total des placements	36
-----------------------------	-----------

Répartition des placements (29 février 2024)

Secteur	
Biens de consommation de base	30,38 %
Soins de santé	16,53 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,49 %
Consommation discrétionnaire	11,27 %
Services aux collectivités	11,26 %
Matériaux	4,99 %
Industrie	4,95 %
Finance	3,81 %
Immobilier	2,04 %
Fonds négociés en bourse	1,56 %
Autres actifs (passifs) nets	-0,28 %

Répartition géographique

États-Unis	55,72 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,49 %
Royaume-Uni	9,69 %
Suisse	6,87 %
Danemark	4,59 %
Canada	4,00 %
Irlande	3,47 %
France	2,45 %
Autres actifs (passifs) nets	-0,28 %

Fonds équilibré mondial Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.

Risque

Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant de **faible à moyenne**.

Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.



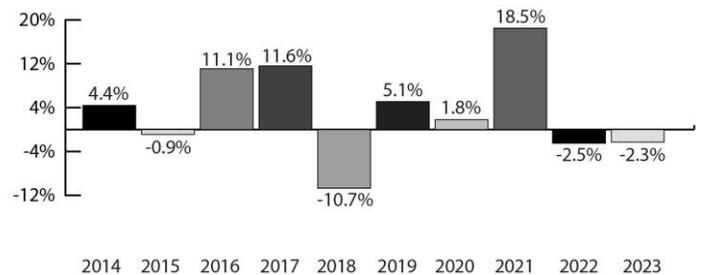
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans son prospectus simplifié.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série F du Fonds depuis 10 dernières années civiles, après déduction des frais du Fonds. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements d'une année à l'autre

Ce graphique indique le rendement des parts de série F pour les 10 années civiles. La valeur du Fonds a baissé quatre fois au cours des 10 années civiles. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques du Fonds par le passé. Cela n'indique cependant pas quelle sera la performance future du Fonds.



Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas

Ce tableau indique les meilleurs et les pires rendements des parts de série F du Fonds sur trois mois pendant les 10 dernières années au 29 février 2024. Les meilleurs et les pires rendements pourront être différents à l'avenir. Voyez combien de pertes vous pouvez vous permettre d'absorber pendant une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
Meilleur rendement	9,0 %	31/12/2021	La valeur de votre placement augmenterait à 1 090 \$
Pire rendement	-11,8 %	31/12/2018	La valeur de votre placement baisserait à 882 \$

Rendement moyen

Le rendement moyen des parts de série F du Fonds a atteint 3,5 % au cours des 10 dernières années. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans des parts de série F du Fonds depuis son lancement, votre placement vaudrait 1 481 \$ au 29 février 2024.

À qui ce Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent la croissance de leur capital à long terme avec des placements dans des actions et valeurs à revenu fixe mondiales;
- acceptent certaines variations de rendement;
- investissent à moyen et long terme;
- désirent des distributions mensuelles stables.

 N'investissez pas dans ce Fonds si vous recherchez une croissance du capital avec une stratégie de placement en actions seulement.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte le Fonds, notamment sur votre quote-part des distributions du Fonds (que celles-ci soient réinvesties ou non), ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de vos parts du Fonds. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que vous déteniez ou non les parts du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds distribue (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). Un régime enregistré (comme un régime enregistré d'épargne-retraite) qui détient des parts du Fonds ne sera généralement pas imposé sur les gains distribués par le Fonds ni sur tout produit d'un rachat.

Fonds équilibré mondial Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Si vous détenez vos parts du Fonds hors d'un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des distributions du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, que les distributions vous aient été versées en espèces ou que vous les ayez réinvesties. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds, séries et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Au lieu de payer des frais de vente, vous payez une redevance à la société de votre courtier, qui est négociée entre vous et la société de votre courtier. Aucuns frais d'acquisition ne sont applicables à cette série du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2023, les frais de la série étaient de 1,18 % de sa valeur. Cela correspond à 12 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	1,17 %
Ratio des frais de transactions (RFT) Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,01 %
Frais du Fonds	1,18 %

Autres renseignements sur les commissions de suivi

Aucune commission de suivi n'est applicable à cette série du Fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/d'échange	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.
Frais de la série F	Vous pouvez payer une redevance, qui est négociée entre vous et la société de votre courtier et versée directement à la société de votre courtier. En général, les investisseurs qui achètent cette série du Fonds participent à un programme sur la base des frais admissibles auprès de la société de leur courtier.

Fonds équilibré mondial Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou du document l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Conseils en placements Portland Inc.

1375 Kerns Road, Suite 100
Burlington (Ontario) L7P 4V7
Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : info@portlandic.com

Site web désigné : www.portlandic.com

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.securities-administrators.ca.